



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cap Atlantique

R.P.

(Rapport de Présentation)

Pièce n° 1 : APPROBATION DU SCOT
délibération du 29 mars 2018



SCOT 2

L'adaptation au
changement
climatique



La révolution
numérique



Sommaire

Conformément au Code de l'urbanisme, le rapport de présentation se compose des 8 parties suivantes :

1.0 - RESUME NON TECHNIQUE

1.1 - DIAGNOSTIC ET ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Ce document comprend un diagnostic transversal auquel sont annexées des fiches constituant des compléments thématiques.

1.1.1 Le diagnostic transversal analyse, synthétise, confronte les différents enjeux identifiés sur le territoire de Cap Atlantique afin d'en déterminer le potentiel et les leviers de développement à long terme.

Il peut, le cas échéant, être utilisé seul comme document de synthèse, les fiches qui lui sont annexées représentant un complément détaillé et thématique des questions qu'il aborde.

1.1.2 Les fiches thématiques du diagnostic fournissent pour l'ensemble des sujets et des thématiques de compétence du SCOT des données chiffrées, des analyses contextualisées et spatialisées, des indicateurs complets :

- Démographie
- Logement
- Economie
- Mobilité / infrastructures
- Equipements et services
- Paysage
- Milieux et biodiversité
- Ressources et pollutions
- Risques
- Annexes relatives à l'environnement

1.2 - ANALYSE ET JUSTIFICATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

1.3 - EXPLICATION DES CHOIX POUR ETABLIR LE PROJET

1.4 - ARTICULATION DU SCOT AVEC LES AUTRES PLANS

1.5 - EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

1.6 - INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT

1.7 - PHASAGE ENVISAGE